



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**ORU - Projet de Rénovation Urbaine et Sociale - Lancement des
actions de communication autour du projet - Demande de
cofinancements**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Les études concernant le projet de rénovation urbaine de la Ville de NIORT ont abouti à la formalisation d'un document multipartite qui a pu être déposé en Préfecture le 16 septembre 2005.

L'instruction du dossier et les prochaines étapes de présentation aux différents comités de l'ANRU nous engagent sur des échéances courant jusqu'en 2006 avec en objectif la signature de la Convention durant le premier trimestre 2006.

Parallèlement aux études et actions préopérationnelles qu'il convient de poursuivre, les démarches autour de la communication du projet doivent également pouvoir être enclenchées. Cet aspect qui fait partie intégrante de la vie et du contenu du projet doit être envisagée au plus près des habitants et de l'ensemble des acteurs de la rénovation urbaine. Il est essentiel pour que chacun s'approprie l'impact des interventions et le rôle qu'il peut être amené à jouer sur le plan individuel et/ou collectif.

La promotion auprès du public des différents axes du projet permettra de consolider dans la durée, un socle de référence accessible à tous et ce, dans les étapes successives de son évolution.

Les actions de communication préconisées sur les prochains mois (2005-2006) auront pour but :

- d'accompagner les habitants dans la prise de connaissance du projet ,
- d'accompagner la préparation des futures échéances de présentation du projet
- de préparer les rencontres avec la population niortaise et les résidents de ces quartiers particulièrement,
- de produire les supports nécessaires à la compréhension du projet et à la déclinaison des actions par nature et dans la durée,

Dans cette perspective il est aussi envisagé de faire appel aux outils appropriés de communication pour optimiser ce dispositif sur 5 années et permettre une évolutivité et une réactivité dans la production, le traitement et la diffusion de l'ensemble des supports audio, vidéo et écrits.

Des moments forts de travail en commun avec les acteurs sociaux, économiques et les partenaires notamment le bailleur sont à prévoir lorsqu'il s'agira de communiquer de concert avec eux sur des points particuliers comme la question des démolitions, des relogements, des aménagements des cœurs d'îlots et de leur cadre de vie d'une façon plus générale.

La communication du projet servira la mise en œuvre du projet et donnera sens à l'action publique par la convergence des moyens et des dispositifs qu'elle sera en mesure d'impulser.

Des documents audiovisuels, plaquettes évolutives, maquettes du projet seront produits qui prépareront les échéances et rencontres à venir. Des campagnes d'affichage et des articles dans les journaux locaux seront également programmés. L'ensemble de ces actions et productions qui permettra d'amorcer véritablement la communication du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale de la Ville de NIORT est évalué à environ 56 000€.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine sera sollicitée au titre des actions urgentes 2005 pour un cofinancement de ce programme d'actions à hauteur de 50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement de ces différentes actions de communication,
- autoriser Monsieur le Maire à lancer les consultations nécessaires le cas échéant,
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions afférentes et signer les conventions à intervenir le cas échéant
- imputer les dépenses sur le budget de fonctionnement 2005 et 2006, chapitre 011, fonction 8241, article 6238

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 1
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort
Alain Baudin
L'adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)